



Arrêté de nomination des membres du jury du concours interne pour le recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur au titre de la session 2022

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

VU le **décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009** portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU l'**arrêté du 20 décembre 2010** fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'État et de certains corps analogues ;

VU l'**arrêté du 25 janvier 2011** fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'**arrêté du 12 juin 2020** modifiant les conditions d'organisation des concours ouverts par l'arrêté du 28 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

VU l'**arrêté du 7 février 2022** autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury académique de Normandie du concours interne dans le corps des secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2022, est composé comme suit :

PRESIDENT :

Julien LABEYRIE, administrateur, chef de division à la DIFOR, rectorat de l'académie de Normandie,

MEMBRES :

Annabelle ARIES, administratrice, cheffe de division à la DAJ, rectorat de l'académie de Normandie,
Vincent BARDAUD, attaché principal d'administration, collège Boris Vian, Mézidon,
Marion BIANCO, personnel de direction, lycée Marcel Sembat, Sotteville-lès-Rouen,
Emmanuel BLANVILLAIN-DAUXY, SAENES classe exceptionnelle, collège Jean Renoir, Grand-Couronne,
Maïté FLEURY, SAENES classe exceptionnelle, lycée Gustave Flaubert, Rouen,
Jérôme COGNET, attaché principal, université de Caen,
Marlène GOMES, attachée principale d'administration, université de Caen,
Nicolas LEGROS, attaché d'administration, collège Jacques Brel, Beuzeville,
Jason MAUCOLIN, personnel de direction, lycée Risle-Seine, Pont-Audemer,

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 8 avril 2022

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie
chancelière des universités,

Christine GAVINI-CHEVET